

*L'Echocardiographie a acquis une place considérable en Cardiologie, en raison de la pertinence des informations apportées et du caractère non invasif de leur recueil.*

*La pratique de l'Echocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie normale et pathologique, de la physiologie et de la pathologie cardiaque qui la rend indissociable de la pratique de la cardiologie. Les progrès incessants de cette technique sous tendus par les avancées technologiques au cours des dernières années, imposent un effort permanent d'adaptation des cardiologues.*

## Public et pré-requis

---

- > docteurs en Médecine titulaire du DES de cardiologie ou de son équivalence,
- > les internes en Médecine au cours de leur 2 dernières années de validation de stage d'Internat en Cardiologie,
- > les titulaires d'un Diplôme d'un pays étranger, permettant d'exercer la Cardiologie dans ce pays

### Conditions d'admission :

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme.

**Dossier de candidature à envoyer avant le 1<sup>er</sup> novembre** par mail : [fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr](mailto:fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr)

## Objectifs

---

Le but du diplôme interuniversitaire d'Echocardiographie est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'Echocardiographie aux futurs spécialistes, ou aux cardiologues déjà diplômés, de façon à les familiariser avec une technique difficile et surtout évolutive.

## Programme de formation

---

L'enseignement, d'une durée de 2 ans, comprend un **enseignement théorique** et des **stages pratiques**.

- > **L'enseignement** théorique comporte des cours théoriques et des séminaires correspondant à 50 heures. La présence de tous les étudiants à ces sessions de formation est obligatoire. Le calendrier, réparti sur l'année universitaire d'octobre à juin, sera précisé aux étudiants lors de la prise de l'inscription.
- > **Les stages pratiques** correspondant à un minimum de 300 heures de formation se déroulent dans les services de cardiologie habilités par le Conseil Pédagogique, à recevoir des stagiaires du Diplôme Le stage pratique est sanctionné par la validation d'**un carnet de stage**.  
Le carnet de stage est nominatif. Pour chaque examen complet réalisé personnellement par le stagiaire, doivent figurer la date, la pathologie examinée et la validation par le maître de stage du laboratoire habilité. Le carnet de stage est validé après la validation par le maître de stage de 200 examens échocardiographiques dont au moins 100 incluant le Doppler et avec la participation active à 50 examens comportant un échocardiogramme par voie oesophagienne.  
La validation du carnet de stage peut être effectuée sur des lieux de stage différents mais ayant l'habilitation accordée par le conseil pédagogique.

## Validation

Évaluation (modalités de contrôle des connaissances) :

- **Examen écrit de fin de première année** : épreuve en juin dans la faculté d'inscription  
Une note > 10/20 est exigée pour le passage en seconde année.

- **Examen de fin de 2e année** : Epreuve écrite en juin + épreuve orale en octobre + épreuve pratique + validation stage  
Une note > 10/20 à l'examen écrit de fin de seconde année est exigée pour présenter l'oral.  
Une note > 10/20 à l'examen oral est exigible pour l'obtention du DIU.

## Equipe pédagogique

Dr R. PIERRARD – PH CHU St Etienne

## Calendrier *(sous réserve de modification)*

(Une nouvelle promotion chaque année universitaire)

1ère année :

- 1 séminaire de 2 jours en janvier à Clermont
- 1 séminaire de 2 jours en mars à Grenoble

Examen écrit en juin dans l'Université d'inscription

2ème année :

- 1 séminaire de 2 jours en février à Lyon
- 1 séminaire de 2 jours en mars à Saint-Etienne

Examen écrit en juin dans l'Université d'inscription

Examen oral en octobre

## Tarifs

(L'université n'est pas assujettie à la TVA)

### Tarif par année universitaire :

#### **FORMATION CONTINUE**

- Prise en charge individuelle : 550 €
- Prise en charge par un tiers : 650 €

#### **FORMATION INITIALE**

- Inscription principale (déjà inscrit dans une autre Université) : 500 €
- Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 260 €

## Contacts

### **Service Formation Continue**

Tél : 04 77 42 14 61 ou 00

[fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr](mailto:fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr)

Organisme de formation référencé Qualiopi – N° d'activité : 82 42 P00 242